

Challenge Précision d'Atterrissage A Tire d'Aile

Tout pilote adhérent à **A Tire d'Aile** et justifiant d'une licence FFVL valide peut s'inscrire au fur et à mesure des journées treuil pour participer à l'activité « Atterrissage de précision ». Les inscriptions se font le jour même de la journée treuil.

- Les résultats seront enregistrés par manche (1 jour = 1 manche).
- Un pilote doit accomplir deux atterrissages pour valider une manche.
- A partir de 3 manches disputées, les résultats du pilote sont comptabilisés dans le challenge, qui est annuel.

Un nombre de pilotes permettant à chacun des inscrits d'effectuer suffisamment de tentatives (minimum 2, idéalement entre 3 et 4 tentatives dans des conditions idéales).

1 – Organisation

- Un juge principal de la manche.
- Un juge adjoint.
- Un nombre de personnes suffisant pour assurer les décollages au treuil.

Pour que chacun ait la possibilité de voler, les juges peuvent changer en cours de journée.

Ils devront avant d'aller voler, s'assurer dans l'organisation qu'il y a toujours un juge présent pour constater les atterrissages.

2 – Pilotes

Tout pilote adhérent à **A Tire d'Aile** et justifiant d'une licence FFVL valide peut s'inscrire au fur et à mesure des journées treuil. Les inscriptions se font le jour même de la journée treuil.

3 – Épreuve

Le but est de poser le plus proche possible du centre de la cible (un carré de 2m de côté).

Le centre est matérialisé par un ensemble formé d'un rond jaune entouré de disques concentriques successifs (rouge et bleu). Les autres disques concentriques successifs (blancs et rouges) constituent un marquage indicatif.

L'emplacement de la cible devrait idéalement permettre l'atterrissage en provenance de toutes les directions. La cible ne peut pas être déplacée pendant une manche, sauf pour assurer la sécurité, et idéalement lorsque aucun des concurrents n'est en l'air.

Une manche à air, très visible, devra être placée à proximité de la cible.

Une manche peut être suspendue si les conditions deviennent défavorables ou dangereuses.

Un pilote n'ayant pas le niveau technique, ayant un comportement dangereux ou ne pouvant pas, pour une raison quelconque participer à une manche en sécurité, pourra être écarté de la manche.

Une tentative peut être « rejouée » uniquement dans le cadre d'une défaillance de l'équipement, une ligne de treuil cassée, une rafale de vent, un événement imprévu tel que le pilote serait incapable d'atteindre la cible ou arrive avec une hauteur insuffisante pour faire une approche finale raisonnable

4 – Mesure

La performance accomplie par le pilote à chaque manche est évaluée en mesurant la distance en centimètres entre le centre de la cible et le premier point de contact du posé du pilote.

Seuls les juges valident le point d'impact de la cible et la conformité du posé sans chute.

On comptera 1 point par centimètre.

Au-delà de 500 cm, le score est compté comme 500 cm.

L'atterrissage doit être fait sur les pieds. Si un concurrent chute à l'atterrissage, il recevra un score maximum (500 cm). Il y a « chute », si une autre partie du corps que les pieds, ou si la sellette du pilote (hors barreau d'accélérateur ou du cale-pied) touche le sol entre le moment du premier impact et le moment où l'aile touche le sol en se dégonflant.

Si le concurrent se pose sur ses deux pieds ou d'une manière telle que le premier point d'impact n'a pas pu être défini par les juges, alors la mesure est faite à la limite d'impact la plus défavorable pour le pilote.

Si le pilote se pose sur un talon puis se redresse sur ses pieds, la mesure sera prise au point touché par le talon.

Pour éviter les pratiques dangereuses, le score correspondant à la performance la plus éloignée sera attribué à la tentative par les juges s'ils constatent des comportements interdits ou dangereux pour la sécurité des concurrents tels que :

- « Pompage » intempestif
- Décrochage
- Virages serrés au sol

A l'issue de chaque manche, une moyenne de la distance à la cible des atterrissages de chacun des pilotes inscrits est enregistrée. Le score final individuel de chacun des pilotes sera établi en faisant la moyenne des performances qu'il a atteint dans chacune des manches auxquelles il a participé.